

Conseil Municipal du 10 février 2020

Finances et administration générale

Orientations budgétaires 2020

Rapporteur :

La Commission des Finances et de l'Administration Générale s'est réunie le vendredi 31 janvier 2020 pour examiner les orientations à retenir pour cette année 2020, et évoquer les évolutions constatées ces dernières années.

Au plan budgétaire, l'exercice 2019 et en cours de vérification auprès des services du trésor, ce qui ne nous permet pas de présenter, pour l'instant les résultats du Compte Administratif de l'année, ni la balance définitive des différents budgets.

On peut constater une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement d'un peu moins de 4% par rapport au précédent budget. Cette augmentation des dépenses se retrouve principalement sur le chapitre des charges à caractère général (+ 10%) et s'explique par la régularisation sur l'exercice 2019 de charges 2018 (au Compte Administratif 2018 ce chapitre des charges générales était en baisse de 10% par rapport à l'exercice précédent suite au non-paiement de ces factures). Les charges de personnel sont en légère augmentation (environ 2,5%) du fait du GVT et d'un recrutement au service « accueil et services à la population ». Les charges de gestion courante sont stables et les charges financières en baisse d'un peu plus de 4%. Au total nos dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 3 719 393 €.

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent légèrement (un peu plus de 3% d'évolution par rapport à l'an dernier) et ce malgré la perte d'une recette de 69.000 € jusqu'alors perçue de la CCHPB. On note que les droits de mutation augmentent de façon significative (25% d'augmentation pour une recette totale de 227 K€), que les taxes perçues sur la consommation d'électricité se maintiennent (133 K€), tout comme les produits des services (364 K€). Les remboursements de l'assurance du personnel diminuent de moitié, les indisponibilités physiques ayant été moins nombreuses cette année (22 K€). Les produits des revenus des immeubles diminuent d'environ 12% (-12,6 K€) principalement du fait de la cession d'une maison située à PONT-L'ABBE place de la République.

Le produit de la fiscalité locale évolue d'un peu plus de 5% représentant + 102,8 K€. Enfin, les dotations de l'Etat progressent légèrement (+ 1,57% par rapport à l'an dernier soit + 23,1 K€) : la DGF se maintient à un niveau similaire à 2018, la DSR augmente de 3,24% (+ 19,9 K€) et la DNP de 1% (soit 1,6 K€), témoins du dynamisme de notre Commune, et les compensations augmentent d'environ 1,6% (soit 2 K€). Au total nos recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 797 982 €.

Pour ce qui concerne la dette, nous avons contracté en 2020 un emprunt à taux fixe (0,68%) de 1.000 000€ auprès du Crédit Mutuel de Bretagne sur une durée de 20 ans. Nous avons remboursé une annuité de 820 K€ dont 719 K€ de capital et 101 K€ d'intérêts. En 2020, l'annuité augmentera d'environ 32K€. Au 31 décembre 2019, la dette en capital s'élevait à 5 595 190 € (soit 902 €/habitant).

Pour l'exercice 2020 :

Pour l'instant, aucune des dotations (DGF, DSR, DNP et compensations) n'est encore connue. De même, nous ne disposons pas de toutes les informations relatives à la fiscalité directe locale (base non notifiée). Comme l'an passé, dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation, l'Etat devrait compenser intégralement le produit TH attendu pour l'année 2020. Le produit des 3 taxes 2019 a été de 2.120,1 K€ (soit +5,1% par rapport à 2018), et appellera sans doute une évolution de nos taux (à l'exception du taux de TH) afin de pouvoir financer nos investissements.

Conformément à l'article 13 de la Loi du 22 janvier 2018 relative à la programmation des finances : les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 3 719 393€ et l'évolution du besoin de financement annuel pour l'année 2020 devrait être identique à celui constaté sur l'exercice 2019.

- Pour la section de fonctionnement :

- . L'évolution de la masse salariale sera la conséquence de l'impact du GVT (glissement vieillesse technicité), de la poursuite des reclassements induits par la réforme PPCR et des prévisions de recrutements à intervenir sur l'année en particulier d'un contractuel pour la numérotation des rues.
- . La reprise en régie directe de l'activité médiathèque comme délibéré au conseil de décembre aura également des conséquences sur nos charges de fonctionnement : au chapitre du personnel prise en charge directe du salaire de l'agent désormais intégré au personnel de la mairie et suppression au chapitre des charges de gestion courante de la subvention « salaire » auparavant versée à l'association ; au chapitre des charges générales le fonctionnement de la structure devrait coûter environ 13.000 € ;
- . En outre, les charges à caractère général devraient subir la hausse régulière due à l'augmentation des prix à la consommation.

- Pour la section d'investissement :

Compte tenu de ce qui vient d'être évoqué plus haut et sur les incertitudes qui pèsent sur les financements d'Etat, le programme d'investissements est loin d'être bouclé. Le budget investissement sera donc validé au vu des éléments financiers à venir.

Etudes :

- . Poursuite de l'élaboration du programme de la Médiathèque – centre culturel,
- . Etude d'urbanisme sur le centre bourg,
- . Refonte de notre cuisine centrale,
- . Refonte de notre skate park.

Bâtiments

- . L'extension de la garderie périscolaire à l'Ecole Notre Dame de Bon Secours (coût : 550 K€ HT) dont les travaux devraient commencer au cours du premier semestre et qui se déroulera sur deux exercices.
- . Changement de fenêtres sur la Mairie au 1^{er} étage : actuellement il n'y a pas de double vitrage et les jointures sont défectueuses. Selon les devis à établir, cette opération se fera par tranches avant d'envisager des travaux sur les grandes huisseries du rez-de-chaussée, d'une plus grande complexité.
- . Poursuite du programme de travaux d'entretien et de maintenance sur les bâtiments communaux,
- . Amélioration du parking du site Raphalen.

Voirie et travaux urbains

- . Principal investissement, la 2^{ème} tranche de travaux route de Quimper, la rue Carn Guillermic et jusqu'à la sortie de l'agglomération,
- . Poursuite du programme pluriannuel de voirie et de réseau divers,
- . Poursuite des enfouissements de réseaux, notamment rue de la Marne, en lien avec le SDEF,
- . Aménagement deux arrêts de car au Veuz et route de Tréogat.

Opérations diverses :

- . Démolition de la propriété LE GALL, des deux bâtiments allée du docteur Royer et propriété communale rue René LE BERRE,
- . Nouveaux espaces de jeux : 0-3 ans et 8-12 ans et création des plateformes correspondantes
- . Reprise du galochedrome,
- . Remplacement du parafoudre sur l'église paroissiale,
- . Remplacement des arbres route de Tréogat et aménagement paysager correspondant,
- . Poursuite des travaux d'extension de notre cimetière communal,
- . Remboursement des travaux de voirie, route de Tréogat à l'OPAC de Quimper Cornouaille.

Matériel divers :

- . Remplacement d'un TBI pour les écoles (obsolescence du matériel) par une dalle numérique,
- . Remplacement d'un minibus pour le service de l'Enfance,
- . Remplacement d'un petit camion aux services techniques,
- . Matériels informatiques pour la Mairie, les services extérieurs et les écoles, notamment des éléments de notre réseau informatique,
- . Remplacement du photocopieur de l'école élémentaire,
- . Renouvellement des chaises et tables,
- . Pose d'un bar aux Halles Raphalen,
- . Changement d'un écran et d'un vidéoprojecteur mobile,
- . Acquisition d'un logiciel pour la gestion des salles.

Je vous remercie de bien vouloir débattre de ces orientations budgétaires.